

# Appel à projet 2019

## Résidence artistique - photographie

---

### Contexte de l'appel à projet

---

La Ville de Saint-Julien-en-Genevois bénéficie d'une grande diversité culturelle grâce à la présence d'habitants et d'associations d'origines variées et complémentaires. Ainsi, l'un des axes de la politique culturelle portée par la municipalité est de permettre aux habitants de (re)découvrir leurs cultures respectives et d'apprendre à se connaître. Cette pluralité culturelle est une richesse pour la commune qu'il faut valoriser et partager.

Ainsi, depuis 2016 le Service Culturel de la commune organise *Mosaïque, à la rencontre des cultures*. Ce rendez-vous a pour objectif de dévoiler une culture (région, pays...) au travers d'une programmation artistique et de rencontres spécifiques : projection de film (avec le cinéma Rouge&Noir), rencontre d'un auteur (avec la Bibliothèque Municipale) et découverte musicale (avec les Scènes Culturelles). La première édition 2016/2017 a mis en avant la culture Inuit et le Groenland, puis en 2017/2018 le Mozambique et enfin en 2018/2019 le Chili. Pour l'édition 2019/2020 c'est vers la culture Albanaise que le projet se tourne. Pour la conduite de cette édition, la Ville collabore avec l'association Iliria. Basée sur la commune de Saint-Julien-en-Genevois, cette association a pour objet de promouvoir la culture et les traditions Albanaises.

Afin de donner une dynamique nouvelle à ce rendez-vous *Mosaïque, à la rencontre des cultures* la municipalité souhaite conduire un nouveau projet complémentaire de résidence artistique. Celle-ci, dont l'objet principal sera de valoriser la culture Albanaise, permettra, d'une part, la création originale d'un reportage photographique exploitant l'espace public comme lieu d'exposition, et d'autre part, permettra la conduite d'une action d'éducation artistique et culturelle via le dispositif du Parcours Culturel. La description de la résidence est faite ci-dessous selon ces deux axes.

## Description de la résidence artistique

### **Axe 1 : Reportage photographique exposé dans l'espace public**

#### *A – Le reportage photographique*

La résidence doit valoriser et rendre compte, en photographie principalement, des traditions, des coutumes ainsi que des moments de vie quotidienne issues de la culture Albanaise. Les photographies devront s'accompagner d'un texte explicatif, d'un contexte, ou d'une mise en situation, afin notamment de pouvoir constituer un dossier pédagogique de médiation. Ce travail artistique, proche d'une démarche de reportage, revêtira une dimension ethnologique, et sera réalisé dans le respect d'autrui. L'association Iliria et ses adhérents collaboreront avec la Ville et l'artiste(s) pour la bonne réalisation de ce projet. Il appartiendra à l'artiste(s) de correspondre avec l'association pour organiser les moments de rencontres, comme de participer à leurs grands rendez-vous sur la commune (ex : fêtes d'indépendance en novembre et février).

#### *B – Exposition dans l'espace public*

Le reportage photographique sera exposé en ville et en priorité dans l'espace urbain (collage sur murs, espaces extérieures d'exposition, affichage Decaux, ...), puis éventuellement en intérieur (hall du bâtiment culturel l'Arande, Bibliothèque Municipale, ...). L'artiste(s) devra réaliser ces créations en conséquence et se chargera d'évaluer avec le référent Ville du projet les meilleures possibilités ainsi que la faisabilité générale.

Le projet *Mosaïque, à la rencontre des cultures* se déroulera en avril 2020. Par conséquent l'exposition sera installée dès le 1<sup>er</sup> avril 2020, et au moins jusqu'à fin juin 2020. Un vernissage sera organisé par la Ville et en présence de l'artiste(s). La date sera à déterminer entre les collaborateurs et en fonction des autres projets organisés par la Ville.

### **Axe 2 : Parcours Culturel / Action d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire**

La Ville souhaite accompagner le reportage photographique d'une action d'éducation artistique et culturelle. Nommé Parcours culturel, cette action portera sur la réalisation d'un cycle d'ateliers en milieu scolaire à destination d'une classe d'élèves de CM1/CM2.

- La thématique : ces ateliers aborderont la photographie, le reportage, l'écriture et tous autres éléments artistiques utilisés pour la réalisation de l'exposition objet de l'Appel à projet. Un temps de valorisation final sera à prévoir.
- La durée : d'un volume moyen de 10h, les ateliers seront à répartir entre février et avril 2020.

Ces ateliers permettront entre autre :

- La rencontre : avec l'artiste(s) professionnel(s) et sa création/son œuvre,
- La pratique : les enfants découvriront en manipulant,
- La connaissance : apports techniques sur la photographie et des référents artistiques.

Afin d'organiser le Parcours Culturel, des rendez-vous en amont, pour la préparation, et en aval, pour le bilan, sont à prévoir.

## A savoir

---

Il existe deux associations de photographie à Saint-Julien-en-Genevois : Club Photo Jean Renault et Contact Images. Celles-ci peuvent être contactées.

## Période de réalisation de la résidence artistique

---

La résidence artistique se déploiera sur 2 années civiles, 2019 et 2020, soit la saison culturelle 2019-2020. La création du reportage photographique se fera entre novembre 2019 et avril 2020, et sera exposé entre avril et juin 2020.

Le Parcours culturel sera réalisé entre février et mai 2020.

## Engagements de(s) l'artiste(s)

---

Dans le cadre de cette résidence artistique, l'artiste(s) s'engage à :

- Mettre en place la résidence artistique et ses deux axes de réalisation conformément au projet demandé,
- Etre présent de manière effective sur le territoire, assurer tous les temps de la résidence dans le temps imparti, respecter les délais et le budget,
- Se charger des autorisations de droits à l'image,
- Assurer un lien, informatif et de coordination, précis et régulier, avec le référent Ville sur la mise en œuvre du projet,
- Déclarer, rémunérer et assurer son personnel pour chaque jour travaillé dans le cadre de la résidence,
- Prendre en charge, dans le cadre du budget alloué par la Ville pour cette résidence, tous les frais liés au projet photographique et à la réalisation de la résidence (2 axes), ainsi que les repas, les frais de déplacement, l'hébergement de l'équipe durant toute la résidence. Aucun budget supplémentaire ne pourra être accordé.

## Engagement de la Ville de Saint-Julien-en-Genevois

---

Dans le cadre de cette résidence artistique, la Ville s'engage à :

- Mettre en œuvre des moyens humains et matériels pour accompagner au mieux, et tant que faire ce peu l'artiste(s) dans la mise en œuvre de la résidence,
- Valoriser et communiquer sur le projet,
- Engager d'une contrepartie financière fixée entre 8.000€ et 10.000€, et à répartir entre 2019 et 2020.

## Cadre juridique de la résidence artistique

Une fois l'artiste(s) sélectionné(s) et le projet définit, une convention sera signée entre ce dernier et la commune. Celle-ci fixera les modalités de la collaboration, des engagements et des responsabilités de chacun pour la période définie.

## Critères de sélection de l'artiste(s)

Les candidatures seront analysées par un comité de pilotage. La décision de sélection relèvera de sa compétence. Sur la base des critères développés ci-après, 4 candidats seront retenus pour présenter leur projet au comité, et en Mairie, en septembre 2019.

### Eléments de projet :

- Pertinence du projet pour la Ville,
- Capacité à s'inscrire dans la dynamique de territoire,
- Originalité et professionnalisme dans le processus et les démarches,
- Mise en œuvre, méthodologie développée et modalités collaboratives claires,
- Respect des axes de la résidence et des calendriers évoqués.

### Eléments de la compagnie

- Activité professionnelle de l'artiste(s),
- Pertinence et qualité de la création artistique et du Parcours Culturel,
- Qualification et autonomie des intervenants.

### Eléments administratifs

- Dossier de candidature et fiche de synthèse, complètes et claires,
- Informations administratives claires et véritables.

### Eléments financiers

- Faisabilité technique et financière, moyens de production avérés,
- Coût global du projet : faire apparaître clairement les postes de dépenses, budget lisible et raisonnable (dépenses non éligibles : frais de fonctionnement courant, frais de gestion et d'assurance, frais financiers, tout autre frais ne concourant pas directement à la mise en œuvre du projet).

## Calendrier prévisionnel

Lancement de l'appel à projet : à partir du 24 avril 2019

**Date limite des dépôts de candidature : lundi 24 juin 2019 à 12h**

Présélection de 4 projets : semaine n°27

Rencontre avec les candidats : semaine n°36 ou n°37

Première réunion de travail avec l'équipe du projet retenu : semaine n°39

Mise en œuvre de la résidence : entre novembre 2019 et mai 2020

Réunion de bilan et d'évaluation : juin 2020

## Dossier de candidature

La forme de présentation du dossier est libre, seul le format de la fiche de synthèse est imposé et joint à ce dossier.

**Vigilance : tout dossier incomplet ou hors délais ne sera pas étudié.**

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une **présentation artistique** : biographie de(s) l'artiste(s) et de la structure porteuse du projet,
- Des **références professionnelles** : générales et d'actions similaires datant de moins de 5 ans,
- Une **présentation du projet de résidence artistique** : méthodologie mise en œuvre et calendrier (calendrier, contenu, intervenant, matériel, ...),
- Un **budget détaillé de la résidence** : en distinguant la création du reportage photographique du Parcours Culturel,
- Présentation des **résultats attendus** par l'artiste(s) et les **critères d'évaluation**.
- La **fiche de synthèse** jointe au dossier.

Les pièces administratives à fournir :

- La raison sociale de la structure porteuse du projet et tout document attestant de sa déclaration officielle (déclaration J.O., attestation de déclaration en Préfecture, ...),
- N°SIRET, Code APE, Licences d'entrepreneur du spectacle, et tout autre numéro de référencement,
- Attestation en responsabilité civile, N° d'assurance, un RIB,
- Adresse du siège social et de correspondance de la structure, téléphone, mél,
- Nom et contact de représentant légal de la structure,
- Nom et contact du référent du projet.

Dépôt des dossiers :

- A faire parvenir au plus tard le **lundi 24 juin 2019 à 12h**.
- Par mél à : [amely.dubini@st-julien-en-genevois.fr](mailto:amely.dubini@st-julien-en-genevois.fr) **ET** [culture@st-julien-en-genevois.fr](mailto:culture@st-julien-en-genevois.fr)
- **OU** sous format papier en 2 exemplaires à l'attention de :  
Amély Dubini / Service Culturel  
> par voie postale à :  
Mairie de Saint-Julien-en-Genevois, 1 place du Général de Gaulle CS 34103 – 74160 Saint-Julien  
> en dépôt à : la Mairie aux horaires d'ouvertures (cf. site Internet)

## Référent appel à projet – Ville de Saint-Julien-en-Genevois

Amély Dubini  
Service Culturel / Direction Cohésion Sociale et Participation  
Mairie de Saint-Julien-en-Genevois  
04.50.35.08.48 – [amely.dubini@st-julien-en-genevois.fr](mailto:amely.dubini@st-julien-en-genevois.fr)

# Appel à projet 2019

## Résidence artistique – photographie

### Fiche de synthèse

Ce document doit mettre en exergue les particularités du dossier.

*Attention : cette fiche est liée à un dossier d'appel à projet. Elle n'est pas à traiter seule.*

---

### NOM(S) ARTISTE(S) PORTEURS DU PROJET :

### TITRE DU PROJET :

### SYNTHESE DU PROJET :

**PLANNING PREVISIONNEL DU PROJET :**

**COUT DU PROJET :**

**PROVENANCE DU PORTEUR DE PROJET:**

**EXPERIENCES :**